



Initiative Spéciale « Un Seul Monde Sans Faim » (SEWOH)

Programme Mondial Pêche et Aquaculture Durables

Bulletin d'Information #4

11.02.2021

Cher lecteur et chère lectrice,

Bienvenue au 4ème bulletin d'information du **Programme Mondial Pêche et Aquaculture Durables**.

L'année dernière a été dominée par l'épidémie mondiale de COVID-19. Elle a changé notre travail et notre vie privée. Soudain, les bureaux à domicile, l'enseignement à domicile, les restrictions en matière de voyages et réunions, et les confinements ont défini nos activités quotidiennes. Les équipes des projets dans les pays de mise en œuvre ont démontré de manière impressionnante comment elles se sont adaptées à l'évolution des conditions. Les réunions face à face sont devenues des événements en ligne, la formation a été mise en œuvre en petits groupes et des boucles de suivi ont été organisées par le biais de programmes radio. Des **nouveaux formats** créatifs ont été testés et seront développés et déployés en 2021.

Bien que l'évolution des circonstances nous ait mis au défi d'une manière ou d'une autre, le Programme Mondial Pêche et Aquaculture Durables a quand même généré des **réussites**, que nous aimerions partager avec vous.

Bonne lecture et bonne santé !

L'équipe de communication

Dans ce bulletin d'information, vous trouverez des mises à jour de:

Madagascar



Malawi



Mauritanie



Ouganda



Zambie



Madagascar

Carte pisciculteur:

Moteur de progrès pour la pisciculture



La carte pisciculteur joue un rôle important de formaliser la profession de pisciculteur. Elle permet au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) de suivre les activités et les résultats de l'aquaculture. Les détenteurs des cartes bénéficient d'un accès prioritaire aux fonds d'appui du MAEP ou encore aux formations et appuis octroyés par l'état.

Le Projet d'Aquaculture Durable à Madagascar (PADM) a appuyé le MAEP d'élaborer et concerter un arrêté ministériel portant institution de ladite carte. L'arrêté fixant les conditions et les modalités de délivrance de la carte pisciculteur en eaux continentales était adopté le 14 Mai 2020.

Le 4 Décembre 2020, le MAEP a officiellement lancé la carte pisciculteur en présence du PADM et avec l'appui de la Banque Mondial. Le Secrétaire Général du MAEP a distribué les premiers 174 cartes aux pisciculteurs lors de l'évènement. Lors

du discours, un représentant des pisciculteurs a confirmé la nécessité de la carte : « *Le fait d'avoir une carte est preuve que nous sommes pisciculteurs. Nous pouvons l'utiliser en cas de vol. Nous sommes protégés durant la période de fermeture de la pêche car nous avons la preuve que nous sommes pisciculteurs; et de ce fait, nous pouvons continuer à vendre nos produits.* »

En perspective, le PADM planifie d'appuyer le MAEP à fournir la carte aux pisciculteurs dans ses zones d'intervention.



Cérémonie du lancement officiel de la carte pisciculteur © GIZ-PADM

Malawi

Les Malawiennes dans l'aquaculture : d'une femme quotidienne à une inspiration communautaire



Il existe de nombreuses histoires sur des femmes qui grandissent dans une région éloignée et d'essaient de réussir. Les hommes sont généralement considérés comme la meilleure inspiration et les femmes doivent suivre.

Tryness Mhone, une piscicultrice de 25 ans du district de Rumphi, dans le nord du Malawi, s'efforce de prouver ce tort :

« J'ai commencé la pisciculture en 2018 et en 2019, j'avais construit deux étangs et j'ai été l'une des premières femmes à posséder un étang dans notre région. Après avoir reconnu mon travail acharné et mon engagement, l'Aquaculture Value Chain Project Malawi (AVCP) m'a sélectionnée et soutenue avec des formations et des intrants pour devenir une agricultrice modèle et une productrice d'adage. Je suis maintenant capable de produire plus de 100 000 alevins par année et d'approvisionner plus de 60 pisciculteurs de ma communauté. Au cours des deux

années de pisciculture, j'ai réussi à construire une maison en briques avec des feuilles de fer et j'ai quitté ma maison de boue au toit de chaume d'herbe. »

Tryness est membre d'un groupe de pisciculteurs de 24 membres. Depuis qu'elle est devenue membre, elle a inspiré beaucoup d'autres femmes. Elle a également réussi à convaincre six femmes de plus pour faire partie du groupe qui était dans le passé dominé par les hommes.



Tryness Mhone devant sa pisciculture © GIZ-AVCP / Ladislao Di Domenica

Mauritanie

Certificat de première vente et de salubrité pour une meilleure traçabilité dans la pêche



Depuis Novembre 2019, SEWOH Promopêche soutient le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) et l'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) pour développer, introduire et numériser un certificat de première vente et de salubrité des produits de la pêche en Mauritanie.

Grâce à cela, les produits sont traçables, ce qui permet de lutter contre la pêche illégale et d'améliorer la sécurité sanitaire pour les consommateurs et consommatrices. La délivrance de ce certificat est désormais obligatoire directement après le débarquement et fournit des informations sur la zone de pêche, le navire et le lieu de débarquement du produit.

Initialement rempli manuellement, le projet a mobilisé un expert en informatique qui a développé un système de gestion de base de données pour réduire le

temps et les coûts de la délivrance du certificat. Cet expert a également formé les agents de l'ONISPA à l'utilisation du système en été 2020.

En outre, le projet a équipé les sites de débarquement de Nouadhibou, Tanit, Nouakchott et Rosso de tablettes, d'imprimantes portables à piles et d'ordinateurs de bureau pour délivrer les certificats numérisés. L'information sur les certificats est maintenant constamment mise à jour et disponible pour l'ONISPA et le MPEM.

Cliquez ici pour voir la vidéo



Les inspecteurs de l'ONISPA enquêtent sur les produits fraîchement débarqués avant de délivrer un certificat au port de Tanit © GIZ / Alena Göbel

Ouganda

Couronnement des gagnants du concours RFBCP compétition des entreprises de pêche au lac Victoria



SEWOH Responsible Fisheries Business Chains Project (RFBCP) a mené un concours pour identifier et récompenser les entreprises de pêche innovatrices et rentables. Le concours visait des constructeurs et des propriétaires de bateaux, des transformateurs et transformatrices locaux de poisson et de sous-produits de poisson, des mareyeur et mareyeuse et des coopératives et associations de poissons de 21 districts autour du lac Victoria.

Sur les 347 candidats, le RFBCP a sélectionné 34 candidats pour participer à un camp de formation en affaires de cinq jours. Au camp, ils ont eu l'occasion de présenter leurs entreprises, d'en apprendre davantage sur les compétences de base en affaires et d'échanger des expériences. De plus, des manques de connaissances, comme le défaut de tenir des registres de leurs entreprises et le manque de compétences en gestion financière, ont été relevées pour planifier la prochaine série de formations « services de développement des affaires ».

Sur les 34 participants, les trois meilleurs de chaque catégorie ont remporté des prix sous forme de soutien technique et matériel, d'une valeur totale de 12.497 euros. At une cérémonie de remise des prix à Jinja, l'invité d'honneur Dr. Winnie Nkalubo, directeur de l'institut national de recherche sur les ressources halieutiques, a remis les prix aux 18 gagnants.

Après le camp d'entraînement, les participants ont formé le groupe « Pêchez avec moi » pour encourager la cohésion et l'échange d'expériences entre les entreprises participantes.



Les transformatrices de poisson Kiyindi reçoivent un chèque factice © GIZ-RFBCP

Ouganda

Journée Mondiale de la Pêche : Mettre en valeur l'importance du poisson pour la sécurité alimentaire



SEWOH Responsible Fisheries Business Chains Project (RFBCP), en collaboration avec la direction des ressources halieutiques et le gouvernement local du district de Bugiri, a célébré la Journée Mondiale de la Pêche le 21 Novembre 2020 dans le district de Bugiri, sur le site d'atterrissement de WakaWaka. Le thème de la célébration était l'importance de la pêche pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Ouganda.

250 personnes du milieu universitaire, des décideurs politiques et des communautés locales de la pêche ont assisté à l'événement et ont discuté des défis et des opportunités du secteur de la pêche en Ouganda.

Avant les célébrations, le RFBCP a organisé un dialogue de district entre les parties prenantes de la pêche sur la gestion durable du secteur à Bugiri et un forum national multipartite à Kampala. L'objectif était de discuter et d'harmoniser les différentes politiques et pratiques de pêche. Avec le lancement de la section est-africaine d'AWFISHNET et du deuxième symposium sur les femmes par l'intermédiaire de l'organisation nationale ougandaise du

poisson féminin (UNWFO), les femmes piscilleuses ont discuté du rôle des femmes dans le secteur de la pêche en Afrique de l'Est.

La célébration a été officiée par l'honorable président du Parlement, Rebecca Kadaga, et le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie Animale et de la Pêche, l'honorable Vincent Sempijja Bamulangaki. Rebecca Kadaga a remercié les donateurs, BMZ par l'intermédiaire de la GIZ, de la FAO et de l'UE, d'avoir soutenu le secteur de la pêche. Elle a conseillé à ses partenaires de travailler ensemble et d'ampleur la réduction des pertes post-capture dans le secteur de la pêche en Ouganda.



Le Ministre Sempijja s'adresse aux participants de la Journée Mondiale de la Pêche © GIZ-RFBCP

Zambie

Célébrations de la Journée Mondiale de la Pêche



La Zambie a célébré sa première Journée mondiale de la pêche le 21 Novembre 2020 à Samfya, un district sur les rives du lac Bangweulu dans la province de Luapula. Le ministère de la pêche et de l'élevage a accueilli l'événement, soutenu par le projet SEWOH Fish for Food Security et WorldFish. Le thème était « *La pêche et l'aquaculture pour la nutrition et la richesse : L'avenir* ».

L'événement a rassemblé des partenaires promouvant la pêche et l'aquaculture durables, tels que le ministère de la pêche, la GIZ, WorldFish, le Fonds mondial pour la nature, les parcs africains ainsi que des éclosseries et des fermes piscicoles du secteur privé.

Le ministre de la pêche et de l'élevage, le ministre provincial, les chefs traditionnels et environ 200 invités ont assisté à l'événement, les mesures de prévention COVID-19 étant en place. Leurs discours d'ouverture ont encouragé les participants à réfléchir à la valeur du secteur de la pêche. La GIZ a préparé des expositions de

produits de la pêche, des informations sur la nutrition, des actions de conservation, des méthodes de pêche et du matériel d'information.

Une station de radio locale a diffusé une série de sujets sur la pêche durable dans cinq districts au cours de la semaine précédent l'événement, et la télévision nationale a couvert l'événement lui-même. La communauté locale de pêcheurs de Samfya a participé à l'événement en exposant et en vendant des produits de la pêche et en exécutant sa danse traditionnelle, le *Kalela*.



Participants à la Journée Mondiale de la Pêche posant pour une photo © GIZ / Jason Mulikita

Ghana, Madagascar, Mozambique

Lutte contre la Pêche Illégale (Stop Illegal Fishing, SIF) lance un mentorat à distance à l'aide des caméras corporelles et de l'assistance d'experts



Les ports maritimes et les navires de pêche ont poursuivi leur travail et leurs activités de pêche en 2020 avec la mise en place de mesures strictes contre la COVID-19. A cause de la situation, les inspecteurs n'étaient pas autorisés de voyager et d'effectuer des contrôles dans les ports. Mais sans observateurs en mer, il est difficile de contrôler l'utilisation des engins de pêche autorisés, les dispositifs de réduction des prises accessoires, les exigences en matière de captures et le respect d'autres règles essentielles. Pour combler cette manque d'inspections, l'ONG *Lutte contre la Pêche Illégale (Stop Illegal Fishing, SIF)* a introduit des caméras corporelles pour les inspecteurs.

SIF a développé une formation pilote sur le tutorat à distance à l'aide des caméras corporelles et l'assistance d'experts en ligne à distance. Le pilotage réussi des caméras corporelles avec diffusion en direct et soutien en ligne en temps réel a eu lieu dans les ports du Ghana, de Tema et de Takoradi, et a maintenant été étendu à Madagascar et au Mozambique.

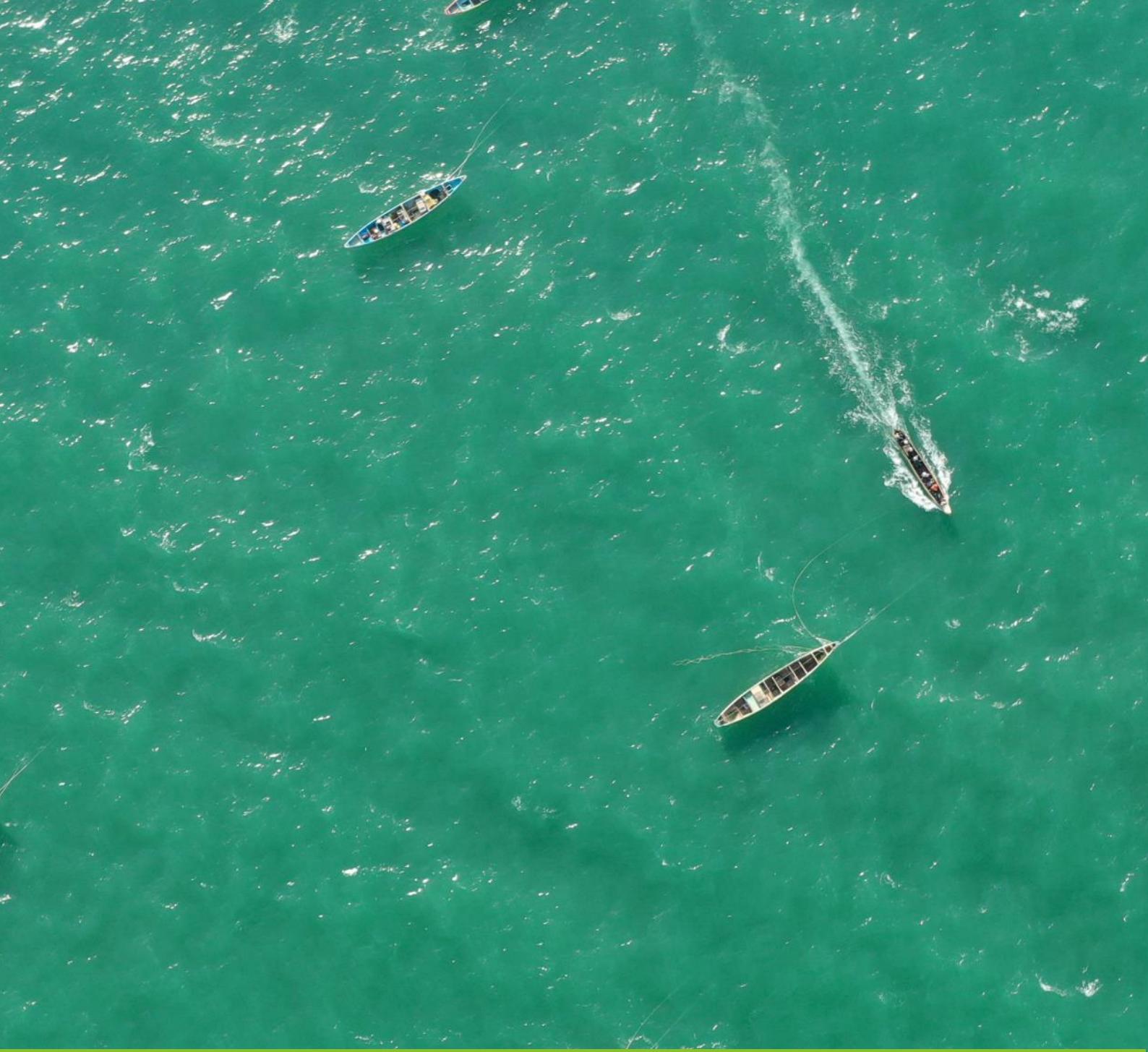
Les inspections initiales à l'aide de la caméra corporelle comprenaient des contrôles des engins, des captures, des journaux de bord, de l'enregistrement du

navire, des documents de sécurité et des contrôles de confirmation de l'identité du navire.

Les avantages de ce système d'encadrement des inspections vont au-delà des économies et de la flexibilité. Ils améliorent la sécurité des inspecteurs de première ligne, fournissent des preuves si des violations sont détectées, permettent aux experts de la SIF de s'impliquer davantage et soutiennent le renforcement des capacités par un encadrement en temps réel pendant les inspections.



Image de caméra corporelle pour la validation de la conformité des filets de pêche © SIF



Mentions légales

Éditeur:

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Friedrich-Ebert-Allee 32–36
53173 Bonn, Allemagne

T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
E GVFisch@giz.de

Éditorial et Conception:

Linda Weber, Rebecca Exl, Annika Gebhard, Sabina
Wolf, Alena Goebel, Madalitso Msyalie, Rose
Basooma, Carl Huchzermeyer, Eunice Namwizye

Date de publication: 11.02.2021
GIZ est responsable de cette publication.